Villages du Lac de Paladru

Journal Municipal
Projet de mandat

N°19 - Septembre 2026

EURL ERIC JAYET-LARAFFE
Terrassements
Enrochements
Enrobés
Cours
V.R.D...
06 78 26 93 78
38850 Paladru - ericjayetlaraffe@gmail.com

LA LIBELLULE
OUVERT À L'ANNÉE
04 38 61 01 76
443 Rue de La Morgerie,
38850, Villages du Lac de Paladru
www.lalibelluleparadru.fr
RESTAURANT DE SPÉCIALITÉS SUD-AMÉRICAINES

L'ENTRELACS
bistrot épicerie culture
Produits locaux
Fruits & légumes
Pain
Bistrot
Sandwiches
Planches
Services
Jeux
Evènements ...
Horaires d'ouverture :
Mardi au jeudi : 8h - 13h / 15h30 - 19h30
Vendredi : 8h - 13h / 15h30 - 20h30
Samedi : 9h - 13h / 15h30 - 19h30 (20h30 en été)
Dimanche : 9h - 13h
100 rue de la Morgerie - 38850 Villages du lac de Paladru
contact@epicerie-lentrelacs.fr tél : 04 76 06 20 57
epicerie.lentrelacs www.epicerie-lentrelacs.fr

GM CARRELAGE & DÉCO
PLATRERIE / ISOLATION
CARRELAGE / FAIENCES
PEINTURE
MARTINS Grégory
4, Allée de la Soie, 38730 Villages du Lac de Paladru
06 64 59 02 55 / gmc.38@outlook.fr
SIRET : 933 288 219 00019

Votre agence locale
SUR LE SECTEUR
COMPTOIR IMMOBILIER
DE FRANCE
Votre agence de proximité à vos côtés
VENTE TRANSACTION
LOCATION
GESTION LOCATIVE
VIAGER
ESTIMATION OFFERTE
MURIEL
VIRGINIE
FRÉDÉRIC
Votre agence du bord du lac
2 CHEMIN DE L'AYETAZ
38850 PALADRU
04 76 93 69 70

Julien Nallet
07 83 58 88 95
junallet38@gmail.com
TJN
• ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
• BÂTIMENT
• NEUF
• RÉNOVATION
BORNES DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES
295, Chemin du Belvédère - 38850 Villages du Lac de Paladru

www.alexandre-artisan.fr
06.34.50.09.80
Rénovation immobilière
Agencement - Menuiserie

Carole FABBRI Maire de la commune VILLAGES DU LAC DE PALADRU

Nous y sommes,

Le 20 mars dernier, j'ai eu l'honneur, et la responsabilité, de recevoir l'écharpe de Maire. Un moment suspendu où la nouvelle équipe municipale se présentait aux citoyens. Une aventure nouvelle pour beaucoup et tant attendue par tous.

Depuis, les idées ne manquent pas et les projets non plus !

Dans les commissions, le travail sur le projet de mandat a débuté dès le mois d'avril dernier. Nous sommes heureux de vous le présenter dans ce premier journal municipal de notre mandat.

Créer du lien pour avancer ensemble.

Notre commune est avant tout une communauté de femmes et d'hommes qui partagent un territoire, une histoire et des aspirations communes. C'est pourquoi nous avons choisi de placer ce mandat sous un thème essentiel : **le lien.**

Le lien entre nos communes historiques, entre les habitants, entre les générations, entre les quartiers, entre les associations, entre les acteurs économiques, mais aussi le lien entre la municipalité et chacun, chacune d'entre vous.

Le dialogue comme méthode.

Être à votre écoute, échanger, expliquer nos choix et recueillir vos idées sont des engagements forts de notre équipe municipale. Nous souhaitons instaurer une relation de confiance fondée sur la proximité et la transparence. Le dialogue ne se limite pas aux périodes électorales : il doit accompagner chaque étape de la vie communale.

Consulter pour construire des projets utiles.

Les projets qui façonneront l'avenir de notre commune seront d'autant plus pertinents qu'ils seront nourris par vos besoins et votre expérience du quotidien. Concertations, rencontres, échanges auront toute leur place dans notre manière de travailler. Notre ambition est simple : construire avec vous.

Une vision tournée vers l'avenir.

Au fil de ce mandat, nous porterons des projets destinés à améliorer votre cadre de vie, renforcer les services à la population, soutenir le tissu associatif, accompagner les transitions environnementales et valoriser les atouts de notre territoire. Chaque initiative poursuivra un même objectif : faire de notre commune un lieu toujours plus accueillant, dynamique et solidaire.

Ce journal est un rendez-vous avec vous.

Ce premier numéro, particulier puisqu'il présente notre projet de mandat, inaugure un espace d'information et de partage. Nous souhaitons que ce journal contribue à renforcer les liens. Vous y retrouverez les informations sur les actions de la municipalité, les informations associatives, des portraits et les événements qui ont lieu sur notre territoire.

Ensemble, dans le respect, l'écoute et la confiance, nous avons l'opportunité d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre commune. C'est avec cet esprit d'ouverture et de coopération que nous abordons ce mandat.

SOMMAIRE

- ÉDITOS DES MAIRES ..... P 03 à 04
- PROJET DE MANDAT - ACTIONS MUNICIPALES ..... P 05 à 14
- PAROLES D'ASSOCIATIONS ..... P 15 à 18
- LE TOUR DU LAC ..... P 19 à 20
- AGENDA ..... P 21
- ÉTAT CIVIL ..... P 22
- MÉMO SERVICES ..... P 24

Villages du Lac de Paladru
Bulletin semestriel - Directeur de la publication : Carole Fabbri
Date de publication : septembre 2026
Tirage : 1420 exemplaires
Mise en page : PULSÉVA - Entre Deux Guiers - 06 74 39 16 12
L'équipe remercie l'ensemble des annonceurs qui ont participé à ce bulletin.

Certifié PEFC
Ce bulletin est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées et imprimé avec de l'encre végétale.

Jérôme FOROT

Maire délégué de Paladru

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec une sincère émotion et une grande fierté que je m'adresse à vous à l'occasion du début de ce troisième mandat. La confiance que vous venez de m'accorder m'honore profondément et renforce mon engagement à poursuivre, avec détermination et exigence, le travail mené pour notre commune.

Je souhaite saluer chaleureusement les anciens élus pour leur engagement au service de notre commune. Leur travail a contribué à construire le Paladru d'aujourd'hui. J'adresse en parallèle toute ma confiance aux nouveaux élus qui rejoignent l'équipe : leur énergie et leurs idées seront précieuses pour écrire la suite.

Je tiens aussi à exprimer ma grande confiance et ma fierté de travailler aux côtés de la première femme maire des Villages du lac de Paladru, avec qui nous partageons une vision ambitieuse et cohérente pour notre territoire.

Fort de l'expérience acquise au cours de deux mandats, je m'attacherai à transmettre cette connaissance de notre territoire, de son histoire et de ses enjeux, afin d'assurer une continuité efficace et sereine de nos actions.

Nos priorités sont claires : renforcer l'attractivité de nos centres-bourgs en y développant de nouveaux services, créer de véritables lieux de vie pour tous, habitants, familles et associations, accompagner nos aînés et les plus vulnérables avec attention et solidarité, et continuer à soutenir activement l'ensemble de nos entreprises locales, des PME jusqu'aux artisans, qui participent pleinement à la vitalité et à l'emploi sur notre territoire.

Le succès de nos deux nouvelles épiceries en est une belle illustration : véritables lieux de rencontres et de proximité, elles participent au dynamisme de nos deux centres et en constituent aujourd'hui un cœur vivant et essentiel.

Dans un contexte exigeant, nous continuerons à agir avec rigueur budgétaire, en veillant à des investissements utiles, maîtrisés et durables.

Ensemble, poursuivons avec confiance le développement de notre commune.

Jérôme Forot

Maire délégué de Paladru

Kévin BLACHON

Maire délégué du Pin

Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales.

Mes nouvelles fonctions au sein de la commune de Villages du Lac de Paladru me conduisent à assurer la responsabilité de la commission en charge des bâtiments communaux, du patrimoine, des équipements sportifs et des cimetières. Une mission qui touche directement à votre quotidien et à la préservation de notre cadre de vie.

Avec les membres de la commission, nous aurons à cœur d'entretenir, de moderniser et de valoriser ces équipements tout en préparant l'avenir.

Notre action s'inscrira dans une démarche de proximité, d'écoute et de gestion responsable afin de répondre aux besoins des habitants, des associations et des générations futures.

Nous poursuivrons nos investissements dans les infrastructures communales. Pour y parvenir, nous engagerons des actions concrètes en conciliant maîtrise des dépenses, confort des usagers et transition écologique.

Les salles communales sont au cœur de la vie de la commune. Nous améliorerons leur confort, leur accessibilité et leur polyvalence.

Notre ambition est également de favoriser le partage et la mutualisation de ces espaces pour permettre à chacun de disposer de lieux de rencontre, d'échange et de convivialité à la hauteur du dynamisme de notre territoire.

Notre ambition est simple : investir de manière efficace, transparente et durable pour améliorer le cadre de vie de chacun et préparer sereinement l'avenir de notre commune.

Je reste, avec l'ensemble des élus de la commission, à votre écoute pour construire ensemble les projets qui feront vivre et grandir Villages du Lac de Paladru.

Et avec tout mon dévouement.

Kévin Blachon

Maire délégué du Pin.

COMMISSION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ÉCOLES

La politique Enfance et Jeunesse est un axe structurant du mandat. Notre action s'inscrit dans une logique de partenariat avec l'Éducation Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Protection Maternelle Infantile, les familles et le tissu associatif de la commune.
La commission se compose de Thomas Giroud Capet (adjoint), Séverine Charles, Pauline Tête, Maud Frèrejacques et Chloé Marchesini.

Améliorer la gestion des services. Nous travaillons à l'amélioration de la gestion pour simplifier le quotidien des usagers et du personnel municipal. Nous organisons les services pour simplifier les démarches pour les parents, fluidifier la circulation de l'information et soutenir l'accès à la formation pour les équipes.

Garantir un parcours éducatif stimulant et cohérent de 0 à 18 ans. Nous débutons l'élaboration d'un Plan éducatif de territoire intercommunal (PEDTi) avec les communes de Bilieu et Montferrat. Les acteurs de l'accompagnement des enfants seront mobilisés : crèche, école et périscolaire, ELFA du Lac et les associations intéressées, dans l'objectif de développer les propositions éducatives, sportives et culturelles. Il sera déposé début 2027 et amené à s'enrichir tout au long du mandat.

Réinvestir les espaces publics et naturels comme leviers éducatifs afin de développer le lien des plus jeunes avec leur espace de vie : animations sportives sur les City-stades, balades nature, visites de fermes … Nous souhaitons impulser des **propositions culturelles variées** accessibles au plus grand nombre sur tous les temps de l'enfant : musée mobile, partenariat avec le Pays Voironnais, lectures partagées...

Nous souhaitons **renforcer la cohésion sociale** par l'animation de temps de partage. Nous continuerons d'**accompagner les élèves les plus fragilisés** avec la reprise d'un dispositif de soutien scolaire porté jusqu'ici par le Pays Voironnais (CLAS).

Les grandes directions. Petite enfance.
La commune compte une petite centaine d'enfants entre 0 et 3 ans. L'offre de garde est mixte : assistantes maternelles et crèche de Saint-Pierre-de-Paladru. Il est important de faciliter l'accès à un mode de garde adapté pour chaque famille et de garantir un accueil de qualité en crèche comme à domicile.
Nous accompagnons les personnes en recherche d'emploi par la mise en place d'une « place de crèche fléchée » qui permet de répondre aux besoins de disponibilités pour les démarches et entretiens.

Nous poursuivrons les travaux initiés par la réhabilitation intérieure de la crèche par la mise aux normes de l'accès extérieur.

Le Relais Petite Enfance (RPE) a vocation à accompagner les assistantes maternelles dans leur activité professionnelle. Il propose des temps d'animation communs avec les assistantes maternelles du Tour du Lac et accompagne les parents dans leur démarche de recherche de mode de garde. Les orientations de cette structure intercommunale sont portées par les communes et la CAF. Nous appuierons le RPE dans ses démarches. Nous mènerons des actions d'accompagnement à la parentalité afin de soutenir les parents de jeunes enfants : conférences thématiques, consultations de soutien, café des parents...

Enfance 3-11ans, l'école.
Les écoles comptent 230 élèves. La commune est chargée de l'entretien des locaux, de l'organisation et des salaires du personnel péri- scolaire et des ATSEMs. Elle participe avec les communes de Bilieu et Montferrat au financement du centre de loisirs l'ELFA du Lac.
Des travaux d'entretien et de restauration des écoles seront programmés pour répondre aux enjeux de confort thermique d'hiver et d'été. La cour de l'école du Pin va être repensée en coordination avec les enseignants et les élèves qui souhaitent en faire un projet d'école, et l'accès à l'école sécurisé.
Les équipes enseignantes seront soutenues financièrement pour le fonctionnement annuel comme pour les projets pédagogiques à visée culturelle et écologique en articulation avec le projet d'Atlas de biodiversité et le PEDTi. Nous souhaitons favoriser un dialogue de qualité entre les parents, les équipes et la mairie. Les délais de réservation pour la cantine et l'accueil périscolaire sont assouplis pour gagner en fluidité.
Nous travaillons à harmoniser l'organisation de l'équipe multisites des deux écoles : entretien, cantine, garderie et ATSEMs. Nous recruterons un-e responsable de service périscolaire qui aura aussi vocation à animer le dispositif de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et à mettre en œuvre le PEDTi avec le personnel périscolaire.

L'ELFA du Lac organise le centre de loisirs pour les plus jeunes pendant les vacances et les mercredis ainsi que des animations ponctuelles pour les familles. L'ELFA participe au plan éducatif de territoire. La commune accompagne financièrement et mène les échanges dans le cadre du PEDTi.

Jeunesse 11-25 ans.
Encourager l'engagement de nos jeunes pour leur commune, et soutenir leur autonomie et leur insertion professionnelle est une de nos missions. Le conseil municipal des jeunes continue et un appel à projet participatif est en réflexion.
Nous allouerons des subventions pour la formation au BAFA et au permis de conduire en échange de services rendus à la commune.

Nous voulons sécuriser les accès aux arrêts de bus et appuyer les besoins en transports publics auprès des instances décisionnaires afin d'améliorer la mobilité des jeunes sur le territoire.

La commission affirme sa volonté d'accompagner enfants et jeunes dans leur parcours, pour favoriser leur épanouissement et leur réussite.

COMMISSION SOLIDARITÉ, SANTÉ, CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Des projets ambitieux destinés à tous.

Nous adresser à tous les habitants
C'est avec un engagement fort que nous vous présentons les actions que nous souhaitons porter. Le fil rouge de nos projets sera de nous adresser à tous les habitants de tous les âges.

Nous nous engageons à **être à votre l'écoute et serons disponibles pour vous rencontrer.**
Sur rendez-vous, nous vous guiderons dans vos démarches : logement d'urgence, logement social, mutuelle, recensement des personnes vulnérables, téléalarme, aide énergétique. Nous vous orienterons vers des services adaptés : la Maison du département, France Services, ADMR, Restos du cœur.

Un programme d'activité annuel
Le projet de mandat se construira autour d'une programmation thématique afin d'accompagner chaque génération dans son quotidien. Nous désirons **participer au mieux-être de chacun et soutenir le lien social** avec par exemple : Café des aidants, Café des parents, Ateliers mémoire – équilibre – conduite – nutrition, Prévention en santé, Formation aux premiers secours.

Accompagner la jeunesse
Nous développerons des projets à destination de la jeunesse afin de **valoriser leur engagement, attiser leur curiosité et contribuer à leur autonomie** avec par exemple : le Conseil Municipal Junior, le Pass culture et sport, l'aide au financement du permis B et du diplôme professionnel du BAFA.

Valorisation de la vie locale
Un soutien sera apporté aux initiatives des associations et des habitants, qui œuvrent à la **promotion des solidarités et du lien intergénérationnel** : événements caritatifs, groupe Rencontre et partage, Club de l'âge d'or. La commune portera également des projets en ce sens : déjeuner des aînés à l'école, repas de fête des aînés.

Agir pour la prévention et la santé
En matière de santé, nous soutiendrons les actions de **prévention en matière de santé publique :** Ville ambassadrice du don d'organes, Octobre Rose, addictions. Nous œuvrons en faveur d'un maillage territorial de professionnels de santé de qualité.

Collaborer avec les CCAS des communes du tour du lac
La question de la collaboration dynamique entre les CCAS du Tour du lac nous anime également afin de construire une réflexion globale pour des services publics cohérents.

LE CCAS AU CŒUR DE L'ACTION
Le Centre Communal d'Action Sociale est constitué des élus et membres suivant :
Présidente : Carole Fabbri (Maire),
Vice-présidente : Amély Dubini (Adjointe)
Élus municipaux : Christine Le Neol (Conseillère), Gilbert Bailliu (Conseiller), Chloé Marchesini (Conseillère), Maud Frèrejacques (Adjointe).
Membre de la société civile : Amélia Bret, Evelyne Caous, Christiane Collomb, Joëlle Gonon.

À VOS AGENDA !
4ème édition du Forum des seniors et de leurs aidants « Mémoire et émotions, prendre soin de sa santé mentale »

Nous vous donnons rendez-vous à la salle Pallas de Paladru le jeudi 8 octobre, de 10h00 à 18h00.
À cette occasion, vous retrouverez les partenaires habituels pour vous accompagner dans votre quotidien et, autour du thème de l'édition, vous retrouverez des ateliers et des conférences pour aborder votre bien-être psychique, émotionnel et cognitif, avec sérénité. Tout le programme est à découvrir sur le site internet des mairies.
Cet évènement est organisé par : Villages du Lac de Paladru, Montferrat, Bilieu, Charavines, l'ADMR Lac Bleu, le Département de l'Isère.

Repas des ainés
Nous vous espérons nombreux aux repas de fin d'année qui se déroulera pour le déjeuner du dimanche 22 novembre en salle du Carré d'Ars au Pin. Pour les personnes qui ne seront pas disponibles un colis vous sera offert et livré début décembre.

Fichier personnes vulnérables
La commune tient à jour son registre communal nominatif recensant les personnes vulnérables. Ce dispositif permet aux inscrits de bénéficier d'une attention particulière en permettant aux agents et aux élus de prendre de vos nouvelles et de vous apporter, si nécessaire, une aide adaptée lors de période de canicule par exemple.

1. Qui peut s'inscrire ?
- Les personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans,
Les personnes de plus de 60 ans rendues inaptes au travail,
Les personnes adultes handicapées,
Les personnes vulnérables (isolées, traitement médical, femmes enceintes…).

2. Comment s'inscrire ?
- Appeler ou se présenter à l'accueil de votre Mairie pour remplir le formulaire.
- Transmettre à la mairie (dépôt sur place ou par courrier) le bulletin d'inscription joint.
Cette démarche facultative peut être entreprise par le bénéficiaire ou un tiers.

Téléalarme : vos nouvelles référentes
Deux nouvelles référentes sont dédiées au suivi et à l'accompagnement de l'installation de la téléalarme sur la commune.
Pour LE PIN : Amély Dubini, adjointe au maire.
Pour PALADRU : Evelyne Caous, membre du CCAS.

Village ambassadeur du don d'organes
Dans le cadre de notre engagement en faveur de cette cause de santé publique, la commune accueillera Yannick Neuder, député de l'Isère et ancien ministre de la santé. Cette conférence-discussion permettra de comprendre les enjeux et modalités du don.

PROJET DE MANDAT - ACTIONS MUNICIPALES

COMMISSION ASSOCIATIONS CULTURE, JUMELAGE ET GESTION DES SALLES COMMUNALES

Nous portons une ambition simple mais essentielle : faire de nos villages une véritable communauté de vie, où chacun trouve sa place, participe à la vie collective et contribue à construire un territoire dynamique, solidaire et ouvert. Le lien social, le bien-vivre ensemble, la coopération et la participation citoyenne sont au cœur de notre projet.

Renforcer le lien social et les rencontres : la culture, un moteur de cohésion

La richesse d'une commune repose avant tout sur les liens qui unissent ses habitants. Nous souhaitons multiplier les occasions de rencontres entre les générations, les quartiers, les nouveaux arrivants et les habitants de longue date afin de renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire.
Pour cela, nous développerons des événements fédérateurs favorisant les échanges et la convivialité. Nous souhaitons créer des rendez-vous réguliers qui rythmeront la vie locale et nous réfléchissons à la **création d'un festival annuel**, qui deviendrait un rendez-vous incontournable de la vie locale.
Parce que la culture est un investissement pour l'avenir, nous souhaitons accorder une attention particulière aux jeunes générations.
Nous proposons d'étudier la **création d'un Pass Culture et Sport** permettant de faciliter l'accès à des spectacles, ateliers artistiques, événements culturels ou activités proposées par les associations partenaires. Au-delà de l'aspect financier, ce dispositif encouragerait la curiosité, la créativité et l'implication des jeunes dans la vie locale.

Une commune plus transparente et à l'écoute

La confiance entre les habitants, les associations et la municipalité repose sur une communication claire et régulière.
Nous souhaitons améliorer le dialogue avec les associations grâce à des supports et des rencontres entre élus et responsables associatifs. Ces temps d'échange permettront d'identifier les besoins, de mieux coordonner les actions et de construire des projets communs.

Les associations, moteur de la vie locale

Les associations sont les piliers de la vie de nos villages. Elles créent du lien, transmettent des savoirs, développent des activités sportives, culturelles et solidaires et contribuent chaque jour au dynamisme de notre commune.
Nous souhaitons les accompagner davantage en favorisant la coopération entre elles.
Nous voulons également soutenir l'émergence de nouvelles initiatives en accompagnant les porteurs de projets et en encourageant l'engagement des habitants.

Faire vivre la participation citoyenne

Nous sommes convaincus que les habitants doivent pouvoir participer activement aux choix qui façonnent leur cadre de vie.

C'est pourquoi nous proposons **la création d'un budget participatif associatif.** Une enveloppe dédiée permettrait aux associations de présenter des projets d'intérêt collectif qui seraient ensuite soumis au vote des habitants.
Ce dispositif favoriserait l'implication citoyenne, encouragerait l'innovation associative et permettrait à chacun de contribuer concrètement à la réalisation de nouveaux projets. Qu'il s'agisse d'un événement culturel, d'une animation intergénérationnelle, d'une action solidaire ou environnementale, les habitants pourraient ainsi participer directement aux décisions qui feront vivre leur village.

Des événements fédérateurs pour partager et apprendre ensemble

Nous souhaitons développer des événements qui rassemblent tout en favorisant la découverte et l'échange. Nous imaginons notamment des conférences accessibles à tous sur des thèmes variés : environnement, patrimoine, santé, histoire locale, culture ou grands enjeux de société.
Ces rendez-vous pourraient prendre des formes originales et conviviales, mêlant conférences, débats, ateliers, animations ou moments festifs. L'objectif est de créer des espaces où l'on vient à la fois pour apprendre, partager ses idées et passer un moment agréable en famille ou entre amis.

Construire ensemble une commune créative et solidaire

Notre projet repose sur une conviction forte : l'avenir de notre commune se construit collectivement. En renforçant la transparence, en améliorant la communication entre la municipalité et les associations, en développant l'accès à la culture, en soutenant la participation citoyenne et en créant des événements qui rassemblent, nous voulons faire émerger une commune plus dynamique, plus créative et plus solidaire.
Nous souhaitons une commune où chacun puisse s'exprimer, s'engager et contribuer à la vie collective. Nous souhaitons une commune où les associations soient reconnues comme des partenaires essentiels, une commune où la culture, le partage et la coopération permettent de renforcer durablement le lien entre tous les habitants.
Ensemble, faisons de nos villages des lieux vivants, accueillants et tournés vers l'avenir.

COMMISSION BÂTIMENTS, PATRIMOINE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CIMETIÈRES

La commission est composée de Kévin Blachon, Maire délégué du Pin et responsable de la commission, Chloé Laboissière, adjointe, Michel Simard, adjoint, Nicolas Iasparro, Nathalie Bouverot, Gilbert Bailliu, Jean-Marc Garin, Pascal Revol, conseillers municipaux et Laurent Brauge, élu suppléant.

Moderniser nos bâtiments, renforcer le lien social, préparer l'avenir.

La commune engage un programme ambitieux pour améliorer le cadre de vie, soutenir les associations, accompagner les familles et accélérer la transition écologique. Les bâtiments publics, les salles communales et les écoles sont au cœur de cette dynamique.
Ils constituent des lieux essentiels de rencontre, de service et de cohésion. Notre mandat vise à les entretenir, les moderniser et les rendre plus adaptés aux besoins de chacun.

Des salles communales plus accueillantes et mieux utilisées.

Les salles communales jouent un rôle central dans la vie locale. Notre objectif est de les rendre : plus fonctionnelles, plus accessibles, mieux adaptées aux usages associatifs et plus faciles à mutualiser.
Nous renforcerons leur confort, leur polyvalence et leur disponibilité afin de répondre aux nombreuses sollicitations des habitants et des associations.

Création d'un tiers-lieu communal.

Nous souhaitons créer un **tiers-lieu** pour offrir un espace partagé, ouvert et convivial. Il permettra d'accueillir des réunions, ateliers et permanences, de soutenir des initiatives citoyennes et de favoriser les projets collectifs et inter-associatifs.
Ce lieu a vocation à devenir un véritable point d'ancrage social pour la commune.

Des écoles où il fait bon vivre.

Nous souhaitons offrir aux enfants, aux enseignants et aux familles un environnement serein et agréable. Nos priorités sont d'améliorer le confort thermique et acoustique, de moderniser les équipements et de garantir des espaces adaptés aux apprentissages. L'école doit être un lieu de bien-être et de réussite.

Accélérer la transition écologique.

La commune se fixe un objectif fort : **réduire de 30 % les consommations de fluides** dans les bâtiments publics. Pour y parvenir, nous engagerons des travaux d'isolation, le remplacement de systèmes de chauffage obsolètes, l'installation d'éclairages LED et des travaux de rénovation des toitures et menuiseries. Cette démarche permettra de réduire les dépenses, d'améliorer le confort et de contribuer à la transition énergétique.

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Pour une gestion rigoureuse et anticipée, un **PPI** sera mis en place. Il permettra de planifier les travaux, de prioriser les rénovations, d'optimiser les demandes de subventions et de maîtriser les coûts pour la commune

Les travaux prioritaires.

La Maison de la pêche à Paladru : remplacement du toit en fibro et des cheneaux.

La bibliothèque de Paladru : démontage de la cheminée vétuste. L'église de Saint-Pierre-de Paladru : pose de tuiles faîtières et de tuiles Alpha 10.

Les rénovations structurantes.

L'école du Pin en septembre : remplacement du système de chauffage pour réduire les consommations électriques et engager la transition énergétique.
L'ancienne Poste de Paladru en automne : réfection complète de la toiture et isolation intégrale sous toiture, en partenariat avec les C2E.
L'église de Paladru en automne : rénovation des trois façades pour valoriser le patrimoine et sécuriser l'édifice.

Amélioration des salles communales.

Salle Saint-Michel à Paladru courant hiver : peinture des murs, remplacement des pavés LED, changement du carrelage et des escaliers, étude pour l'installation de WC PMR.

Salle du Carré d'Ars au Pin : nettoyage complet de la toiture, lancement d'un projet global d'amélioration pour les habitants et les associations.

Une commune qui investit pour l'avenir.
Ce programme de mandat s'inscrit dans une vision durable : améliorer le quotidien des habitants, soutenir la vie associative, préserver notre patrimoine, réduire nos consommations et moderniser nos équipements publics.

PROJET DE MANDAT - ACTIONS MUNICIPALES

COMMISSION TOURISME, PLAGES, COMMERCES, ÉCONOMIE LOCALE ET ARTISANAT

La Commission est composée de Sylvain Guibert (adjoint de cette commission), Maud Frèrejacques (adjointe), Pascale Creuset, Christine Le Néol, Élisa Devaux, Laurent Alix (conseillers municipaux).

Un mandat pour relier, fédérer et embellir.

Notre commune est riche de son histoire, de son lac, de ses paysages, et de ses habitants. Lieu de vie, de travail et de villégiature, la triple identité de notre territoire constitue une force et un défi : accueillir, développer et rayonner, tout en préservant la qualité de vie et l'âme de nos villages. Ils constituent une terre d'accueil et de passage pour de nombreux événements sportifs et touristiques : trail et randonnée, triathlon et cross-triathlon, courses vélo, pédestres, à la nage, journée du nautisme et rando pour tous… Cette dynamique renforce notre attractivité et notre identité.

Notre projet repose sur trois piliers :
1. Tourisme et qualité de vie
2. Cohésion entre les acteurs économiques et services de proximité
3. Projets passerelles et identité commune

Tourisme et qualité de vie : un équilibre à construire.

Le lac de Paladru attire chaque année des milliers de visiteurs qui dynamisent l'économie locale. Cela nécessite une gestion pondérée de l'affluence saisonnière : stationnement, circulation de véhicules, pression sur les espaces naturels, saturation des plages. L'enjeu est de trouver un équilibre durable entre attractivité touristique et bien-être des habitants, en développant un tourisme bienveillant, respectueux des lieux et des personnes.

Une gestion apaisée des espaces de baignade.

Nous envisageons un accès élargi à la plage du Pin en négociation avec la communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Réaménager la plage de Paladru.

Une étude sera lancée pour un réaménagement complet : modernisation des équipements, renforcement des zones ombragées, agrandissement de l'accès à l'eau, végétalisation des berges, création d'un snack accessible depuis l'extérieur et depuis la plage. L'objectif : une plage plus accueillante et plus sûre.

Diversifier l'offre touristique au delà de la baignade.

Création d'un marché saisonnier estival dès 2026 à Paladru mettant en avant artisans, producteurs et créateurs.

Accueillir les touristes et pèlerins du GR 65 - Compostelle sur le village du Pin avec la création d'une aire de pique-nique et de détente.

Déployer des infrastructures vélo avec le suivi du projet porté par la région : la "Via 5 Lacs", le prolongement de la voie verte existante vers Le Pin et une signalétique adaptée.

Réflexion sur une aire de camping cars pour maîtriser l'accueil des visiteurs et diminuer la pression sur les parkings tout en préservant la tranquillité des riverains.

Nous souhaitons candidater à plusieurs labels :
Villes et Villages Fleuris, Station Verte, Pavillon Bleu et Accueil Vélo / Écogîte, pour un tourisme bienveillant.

Cohésion, commerces et services de proximité.

Nous souhaitons rester un territoire hospitalier où l'on vit bien, où l'on consomme local, où l'on se rencontre, et où l'on initie des rencontres régulières avec les commerçants pour accompagner leurs projets et leurs attentes.

Nos commerces sont des lieux de vie associés à la dynamique touristique et économique qui demande à développer et valoriser les marchés le mercredi par une communication renforcée et des animations, tout en accompagnant les artisans, ambassadeurs du territoire.

Développer un tourisme bienveillant, embellir nos espaces publics, soutenir nos commerces, créer des événements fédérateurs, telle est notre ambition pour construire une commune unie et attractive.

COMMISSION COMMUNICATION : UN LIEN À TISSER POUR L'AVENIR

La commission est composée de Carole Fabbri, maire, Kévin Blachon, maire délégué du Pin, Carole Lauffenburger, responsable communication, Maud Frèrejacques, adjointe, Séverine Charles, Pascale Creuset, Pauline Tête et Nicolas Iasparro, conseillers municipaux

Notre commune entame un nouveau chapitre. Pour ce mandat, notre ambition est de bâtir un territoire uni, respectueux de ses racines et tourné vers l'avenir. La commission communication est plus qu'un simple outil d'information, elle est un des moteurs de l'action municipale, du lien social et du rayonnement de notre commune.

Garantir une information fiable, régulière et accessible.

La commission souhaite développer une stratégie d'information fondée sur les principes de régularité, d'efficacité et d'accessibilité. L'enjeu est de rendre notre action lisible, compréhensible et proche de votre quotidien. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec les différentes commissions municipales et Nathalie Poireau, Directrice Générale des Services.

Dès le début du mois d'avril, nous avons travaillé la modernisation de notre journal municipal : des évolutions de la maquette, une ligne éditoriale claire et un calendrier de publication stable. Nous avons fait le choix de diffuser notre projet de mandat dans ce premier numéro. La composition du journal a été modifiée en ce sens mais dès le mois de janvier prochain, vous découvrirez votre journal complet, qui paraîtra deux fois par an. En complément du journal, nous souhaitons mettre en place une lettre d'information trimestrielle sous forme électronique et papier.

En octobre prochain, nous préparerons un plan de communication annuel pour répondre aux attentes de toutes les générations et de tous les acteurs du territoire. Nous souhaitons vous interroger pour connaître vos besoins lors d'une réunion publique en fin d'année. Notre objectif est que chacun se sente citoyen et acteur de la commune.

Favoriser la participation citoyenne et la proximité.

La communication doit permettre d'ouvrir des espaces de dialogue et de participation. Cette dimension est essentielle pour développer notre sentiment d'appartenance et renforcer la confiance.

La commission souhaite organiser des réunions publiques et des ateliers thématiques participatifs sur les projets structurants, et vous proposer des dispositifs de remontée d'informations : des rencontres avec vos élus lors de permanences, des rencontres de proximité lors de visites et balades, et des boîtes à idées.

La communication un outil de démocratie locale.

La participation citoyenne vous permet de mieux comprendre les enjeux municipaux, de devenir acteurs des décisions qui vous concernent, et de contribuer à l'avenir de votre territoire. Dans le cadre d'une fusion partielle, comme la nôtre, elle joue un rôle de liant.

Organiser la fonction communication.

La communication est une fonction transversale, qui, pour être efficace, repose sur des méthodes et des outils. Le rôle de notre commission est de permettre une collaboration fluide entre les différents acteurs de la commune, de clarifier les responsabilités de chacun, de proposer une organisation réaliste au regard des moyens humains et financiers. En collaboration avec les services et les agents communaux, nous souhaitons développer des outils de communication interne qui soutiennent le partage et la diffusion de l'information entre les agents communaux et entre les agents et les élus.

Dans cette volonté d'améliorer l'accès à l'information, nous souhaitons harmoniser nos outils de communication. Afin de toucher toutes les générations, nous nous appuyons sur des supports complémentaires : les panneaux déjà existants, la création d'une lettre d'information, la redynamisation des réseaux sociaux et la refonte du journal municipal. En associant numérique et papier, nous voulons garantir une information accessible à tous.

Valoriser la commune et renforcer son attractivité.

La communication contribue au rayonnement de notre territoire en assurant la promotion des projets, des événements et des réussites locales. Notre objectif est de valoriser nos habitants, notre environnement naturel, notre patrimoine, le dynamisme de nos associations et de nos commerces. Villages du lac de Paladru est un territoire riche, vivant, attractif et reconnu.

Nous avançons lentement mais sûrement afin d'établir notre action sur des fondations solides et pérennes. Ensemble, nous tissons un lien pour unir. Notre projet est ambitieux, et c'est par une communication transparente et partagée que nous le mènerons, avec vous, à la réussite.

www.villagesdulacdepaladru.fr
Retrouvez-nous sur Facebook : Villages du Lac de Paladru
Application PanneauPocket à télécharger sur vos téléphones portables

PROJET DE MANDAT - ACTIONS MUNICIPALES

COMMISSION ÉCOLOGIE, AGRICULTURE ET PARTICIPATION CITOYENNE

La commission Écologie, Agriculture et Participation Citoyenne des Villages du Lac de Paladru a à cœur d'impulser, dès le début du mandat, une dynamique concernant la gestion de l'énergie, la préservation de la biodiversité, la participation citoyenne et la collaboration avec les agriculteurs locaux. Elle est composée Michel Simard (adjoint) d'Elisa Devaux, Nicolas Iasparro, Carole Lauffenburger, Amely Dubini, Quentin Girard, Chloé Marchesini, conseillers municipaux.

Gestion de l'énergie et économies d'énergie

Nous avons commandé un état des lieux des bâtiments communaux à l'AGEDEN (Association de Gestion Durable de l'Énergie en Isère). Cette étape permettra d'identifier les travaux prioritaires pour améliorer l'efficacité énergétique : isolation adéquate des bâtiments, dispositifs passifs pour le confort d'été, étude pour la création de réseaux de chaleur au bois ou la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les bâtiments publics. L'objectif est de diminuer notre impact climatique tout en maîtrisant le budget énergétique communal.

Par ailleurs, la commune soutient l'association AMEPS, qui redistribue les surplus d'électricité photovoltaïque aux ménages en précarité énergétique, favorisant ainsi la solidarité locale. La promotion des mobilités douces est également un axe de travail. La sécurisation des itinéraires piétons et vélos, la participation aux groupes de travail départementaux pour le développement de la voie verte autour du lac, ainsi que la pose de bornes de recharge électrique sont autant de mesures qui seront étudiées.

Préservation de la biodiversité

Consciente de l'importance de préserver la biodiversité, la commune candidate à un projet national de recensement et d'actions concrètes, l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC), prévu sur plusieurs années. Ce projet implique un inventaire détaillé des espèces animales et végétales, ainsi que des milieux sensibles. Nous proposerons des balades, des concours photos, des expositions et des participations aux inventaires. L'objectif est de produire une cartographie des enjeux locaux et d'établir un plan d'action pour soutenir la biodiversité, en partenariat avec les habitants intéressés et des acteurs locaux comme les associations de pêche, de chasse, la société du lac, les agriculteurs ou la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Ces actions seront complétées par une sensibilisation à la gestion durable des espaces boisés communaux et privés, afin d'assurer une exploitation respectueuse de ces zones, riches en biodiversité.

Autres enjeux environnementaux

La gestion des déchets, compétence du Pays Voironnais, est également au centre des préoccupations. La question de l'avenir de la déchetterie du Pin est un dossier stratégique que nous suivons attentivement.
La commune respecte les obligations nationales en matière de produits bio et locaux dans les cantines et les crèches. Nous envisageons d'aller plus loin pour soutenir la production locale, réduire le gaspillage alimentaire et limiter l'usage d'emballages. La promotion des circuits courts, comme les marchés ou épiceries de proximité, sera poursuivie pour encourager une alimentation saine et locale.

Soutien à l'agriculture locale

Villages du Lac de Paladru est une commune rurale et nous souhaitons soutenir nos agriculteurs en faisant connaître leur travail. Nous souhaitons entretenir un dialogue de qualité pour travailler ensemble. Nous soutiendrons les productions locales qui permettent une consommation au plus près des lieux de production.

Participation citoyenne

Nous souhaitons développer la participation citoyenne aux affaires communales.

La création d'une "réserve citoyenne communale" permettra aux habitants de soutenir concrètement les projets communaux.

Des budgets participatifs seront instaurés, permettant aux habitants de proposer des projets. Ceux qui seront retenus bénéficieront d'un accompagnement municipal pour leur financement et leur réalisation.

Tout au long du mandat, nous travaillerons avec vous à préserver notre cadre de vie et ses espaces naturels si précieux qui font le plaisir de vivre aux Villages du Lac de Paladru. Nous souhaitons poser des jalons concrets et encourager les initiatives citoyennes qui participent à la prise en compte des grands enjeux environnementaux actuels.

COMMISSION URBANISME : AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE NOTRE COMMUNE

Présidée par Carole Fabbri, Maire, et animée par Jérôme Forot, Maire délégué de Paladru en charge de l'urbanisme, la commission Urbanisme réunit dix élus du Conseil municipal. Elle se réunit chaque premier mardi du mois afin d'étudier les dossiers d'urbanisme de la commune : déclarations préalables, permis de construire et projets d'aménagement.
En lien avec la commission urbanisme du Tour du Lac, les élus veillent à accompagner l'évolution de notre territoire tout en préservant son identité et son cadre de vie. Au-delà de l'instruction des dossiers, la commission réfléchit également aux projets qui contribueront à renforcer l'attractivité de notre commune et la qualité de vie de ses habitants.

Le cœur de village : un projet pensé pour créer des rencontres

La deuxième phase du projet de cœur de village poursuit une ambition forte : faire de ce secteur un lieu vivant, accueillant et fédérateur.

Alors que le programme initial, élaboré en 2016, prévoyait uniquement la création de logements, le projet a évolué pour répondre aux besoins actuels de la commune. Il prévoit désormais la réalisation de nouveaux logements rue de la Morgerie ainsi que l'installation d'un commerce de proximité, favorisant ainsi la vie locale et les échanges du quotidien.

Une Maison de la pêche et de la nature aux Roselières

Le permis de construire de la future Maison de la Pêche et de la nature a été accordé dans le quartier des Roselières.
Porté par l'association de pêche de Paladru, ce projet offrira un lieu à la fois convivial, pédagogique et ouvert au public. Il permettra de valoriser une activité particulièrement appréciée sur le lac, qui rassemble près de 800 pêcheurs chaque année, tout en sensibilisant les visiteurs à la richesse du milieu aquatique, à sa faune et à sa flore.
Ce nouvel équipement contribuera à renforcer l'offre de loisirs et de découverte de Villages du Lac de Paladru, tout en créant un espace de partage autour de notre patrimoine naturel.

Préparer l'avenir grâce à une maîtrise foncière raisonnée

La commune poursuit également sa politique d'acquisition foncière afin de préparer les aménagements de demain.
Au Pin, à proximité de la boulangerie, l'acquisition récente de terrain s'inscrit dans une vision à long terme pour le centre-bourg. Cette démarche permettra de garantir la cohérence des futurs aménagements, d'améliorer les circulations et de préserver les emprises nécessaires à la création de cheminements piétons, favorisant ainsi les déplacements doux et les liens entre les différents espaces de vie.
La commune a également eu l'honneur de recevoir en héritage plusieurs biens immobiliers et terrains à la suite du décès de Mademoiselle Lucie Trouilloud. Très attachée à Paladru, où elle a toujours vécu, elle a souhaité transmettre ce patrimoine à sa commune de cœur. Les élus saluent avec reconnaissance ce geste généreux qui contribuera aux projets futurs du territoire.

Des opportunités pour préserver l'accès et l'usage des espaces publics

Deux propositions de vente de terrains ont récemment retenu l'attention de la commune.
La première concerne une parcelle située face à la plage et à la salle Pallas. Actuellement utilisée comme parking, notamment durant la saison estivale, elle joue un rôle important dans l'accueil des visiteurs et la gestion du stationnement.
La seconde concerne un terrain en bord de lac. Sa situation stratégique pour la préservation et la valorisation des espaces publics a conduit la commune à formuler une offre, acceptée par les propriétaires.

Ces acquisitions témoignent de la volonté municipale d'anticiper les besoins futurs tout en préservant l'intérêt collectif.

Un service urbanisme à votre écoute

Pour toute question concernant vos projets ou démarches d'urbanisme, le service urbanisme de la commune reste à votre disposition : urba-voirie@vlpaladru.fr

Les demandes peuvent également être déposées en ligne sur le guichet unique du Pays Voironnais :
https://ads.paysvoironnais.com/guichet-unique

Enfin, les habitants peuvent bénéficier gratuitement des conseils de Valérie Cargnel, architecte-conseil du CAUE, lors de ses permanences organisées deux mercredis par mois à la mairie de Paladru.

PROJET DE MANDAT - ACTIONS MUNICIPALES

COMMISSION AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ, VOIRIE ET RÉSEAUX

La commission est composée de Chloé Laboissière, adjointe et responsable de la commission, Jérôme Forot, Maire délégué de Paladru, Michel Simard, adjoint, Gilbert Bailliu, Christine Le Néol, Pascal Revol et Laurent Alix, conseillers municipaux.

L'identité de notre commune est celle d'un territoire rural, où la qualité de vie, la solidarité et le lien social comptent. La commission voirie, réseau et mobilité, s'engage à **prendre soin de notre cadre de vie** pour répondre aux besoins de nos familles, travailleurs, retraités ainsi qu'aux visiteurs.

Pour ce mandat, nous avons fixé quatre grandes priorités :

aménager la voirie pour tous, passer à un éclairage 100 % LED, embellir nos entrées de bourgs et nos traversées de villages, et entretenir nos routes. À ces engagements s'ajoutent des projets concrets pour faciliter les déplacements au quotidien ou stationner plus facilement. Nous serons sur le terrain, à votre écoute, pour échanger, expliquer et ajuster nos actions en fonction de vos besoins tout en maîtrisant les finances.

Une voirie pour tous, adaptée à notre territoire rural.

Dans une commune comme la nôtre, la voirie doit répondre à des usages variés : les agriculteurs, les piétons, les cyclistes, les automobilistes… **L'enjeu n'est pas d'opposer les uns aux autres, mais de trouver un équilibre** pour que chacun puisse circuler en sécurité.

Nous travaillerons à :

· **Sécuriser les cheminements vers les arrêts de car** en travaillant en lien avec le SMAG et le département pour aménager des espaces sécurisés.

· **Faciliter les déplacements à vélo** en aménageant des bandes cyclables là où c'est possible, ou en partageant la route avec les voitures sur les axes peu fréquentés, avec une signalétique claire.

· **Préserver l'accès aux exploitations agricoles** en maintenant la praticabilité des chemins et des routes utilisées par les engins agricoles

Votre avis compte
Nous recueillerons régulièrement, sur le terrain vos remarques pour adapter les aménagements en fonction de vos réalités locales.

100 % d'éclairage public LED d'ici 2032 : économies et confort.

L'éclairage public représente un poste de dépenses importantes pour la commune. En passant **tout notre parc en LED d'ici la fin du mandat,** nous réaliserons des économies significatives sur la facture d'électricité, tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

Les avantages sont nombreux :

· **Moins de consommation d'énergie, jusqu'à 50 % d'économie,**

· **Une lumière plus douce et plus durable,** avec des ampoules qui durent jusqu'à 20 ans.

· **Un éclairage adapté :** nous ajusterons l'intensité en fonction des besoins.
Cette transition se fera progressivement, par armoire d'éclairage.

Embellir nos entrées de village et nos traversées de bourg.

Les entrées de villages et les traversées de bourgs, sont **la carte de visite de notre commune,** le fil rouge entre nos bourgs mais aussi le paysage de nos trajets quotidiens. Pour les mettre en valeur, nous développerons un **plan de fleurissement** avec :

· **Des plantes locales et résistantes,** qui demandent peu d'entretien et s'adaptent à notre climat,

· **Des aménagements simples et durables** pour faciliter l'entretien de ces espaces tout en limitant aussi leur arrosage,

· **L'implication des habitants,** en organisant des chantiers participatifs pour planter et entretenir, avec les écoles, les associations ou les bénévoles.

Entretenir nos routes : une priorité au quotidien.

Dans une commune rurale, l'état des routes est essentiel pour la sécurité et le confort de tous. Nous mettrons en place :

· **Des travaux ciblés** avec reprofilage des chaussées, réparation des nids-de-poule, entretien des accotements,

· **Des matériaux adaptés** pour des enrobés durables.

· **Plus de réactivité** avec un outil interne déployé pour permettre à chaque membre du conseil de signaler un problème en temps réel.
Nous veillerons à **limiter les perturbations** en coordonnant les chantiers avec les autres fournisseurs (Syndicat des Eaux, Enedis...).

Nouveaux services pour faciliter vos déplacements.

Pour répondre aux besoins de mobilité, nous étudierons :

· **L'installation de sites de recharge pour les vélos à assistance électrique (VAE)** afin d'encourager les déplacements doux,

· **La mise en place d'une voiture en autopartage**
afin d'apporter un service pratique pour les habitants qui n'ont pas de véhicule ou qui souhaitent éviter l'acquisition d'un second véhicule. Cette étude prendra en compte les besoins réels de la population et la faisabilité technique.

Pour conclure, notre commune a su préserver son âme rurale tout en évoluant. Nous continuons sur cette voie afin de **moderniser sans dénaturer, innover sans exclure, et surtout, rester à l'écoute.**
Ensemble, faisons de notre commune un territoire où il fait bon vivre, circuler et se rencontrer.

COMMISSION FINANCES : PRÉPARER, ANALYSER ET GARANTIR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Commission Finances est composée des élus municipaux. Tout au long de l'année, elle examine les besoins des différents services, étudie les projets d'investissement, analyse les recettes et les dépenses, et prépare les orientations budgétaires qui seront ensuite soumises au Conseil municipal.

Son rôle est essentiel : veiller à une utilisation responsable des deniers publics, rechercher les meilleures solutions de financement, anticiper les évolutions économiques et s'assurer que chaque décision s'inscrit dans une gestion équilibrée et durable.

La Commission Finances travaille en étroite collaboration avec les services administratifs de la commune, dont l'expertise technique permet d'élaborer des budgets sincères, conformes à la réglementation et adaptés aux besoins du territoire.

Une situation financière saine au service des projets de la commune

L'exercice budgétaire 2025 confirme la solidité financière de notre commune et la qualité de sa gestion. Les résultats enregistrés permettent de poursuivre sereinement les investissements nécessaires tout en préservant l'équilibre de nos finances.

Une capacité d'investissement préservée
La section d'investissement enregistre cette année :

1. 1 188 889,59 € de recettes
2. 1 150 554,81 € de dépenses

Le résultat de l'exercice fait ainsi apparaître un excédent de **38 334,78 €.**

En tenant compte de l'excédent reporté de 2024, qui s'élevait à **1 709 746,54 €,** le résultat cumulé de la section d'investissement atteint désormais **1 748 081,32 €.**

Cette situation permet à la commune de conserver une importante capacité de financement pour les projets actuels et futurs, sans compromettre son équilibre budgétaire.

La section de fonctionnement présente également des résultats très satisfaisants :

1. 2 870 095,29 € de recettes
2. 2 347 469,53 € de dépenses

L'exercice dégage ainsi un excédent de **522 625,76 €.**
Ajouté à l'excédent reporté de 2024, soit **250 762,30 €**, le résultat cumulé de fonctionnement s'établit à **773 388,06 €**.

Ce résultat traduit les efforts constants de maîtrise des dépenses tout en maintenant un niveau de service public de qualité pour les habitants.

Au terme de l'exercice 2025, les excédents cumulés de la commune s'établissent à :

1. **1 748 081,32 €** pour la section d'investissement ;
2. **773 388,06 €** pour la section de fonctionnement.

Ces résultats témoignent d'une gestion prudente, responsable et tournée vers l'avenir. Ils constituent un atout précieux pour poursuivre les projets de développement de la commune, améliorer le cadre de vie des habitants et faire face aux défis des années à venir.

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DU PIN : UN CLUB OUVERT À TOUS

Le Club est une association qui accueille les personnes souhaitant partager des moments de rencontre, de détente et d'amitié, seniors ou pas.

Tout au long de l'année, nous proposons des activités favorisant le lien social : concours et parties de belote, section tarot, repas festifs, goûters, animations, promenades adaptées, sorties découvertes et voyages. Ces rendez-vous permettent de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Notre section tarot rassemble des joueurs passionnés qui partagent leur plaisir du jeu dans un esprit de convivialité et de fair-play !

Le Club est adhérent à la Fédération Départementale Générations Mouvement. ceci nous permet de bénéficier d'une assurance adaptée à nos activités, d'un accompagnement dans la gestion de l'association et de nombreuses opportunités de sorties et de voyages.

Nos bénévoles et adhérents sont impliqués et fidèles. Le club se développe autour des valeurs de solidarité, de respect et de partage.

Nous accueillons toutes les personnes souhaitant participer régulièrement à nos activités ou simplement venir découvrir l'ambiance du club.

LE COMITÉ DES FÊTES DE PALADRU : UNE ÉQUIPE PLEINE D'ÉNERGIE !

Le Comité des Fêtes poursuit son engagement avec une nouvelle équipe de 10 bénévoles motivés et investis avec plus de 30 membres actifs ! Le bureau porte les projets et les animations destinés à faire vivre leur village.

La fête de Noël a réuni du monde dans une ambiance chaleureuse. La soirée théâtre d'improvisation fût pleine de surprises et de rires. Et la distribution d'une soupe gratuite cet hiver un vrai succès. Le CDF a été associé à l'accueil de la compagnie Gravillon, affirmant ainsi sa volonté de faire une place à la culture dans la vie de la commune.

Notre objectif est de créer des occasions de se rencontrer, d'échanger et de partager des moments ensemble, culturels et festifs. L'aventure ne fait que commencer !

La fête d'été a été un temps fort de la saison.
L'équipe du CDF (hors membres actifs) : Camille Guibert (présidente), Lucie Giraut (vice-présidente), Cécile Perret (trésorière), Maïlys Tassel (secrétaire), Florence Senesse (vice-secrétaire), Maureen Clément, Maryline Gernier, Francis Reby, Florence Sire et Sylvain Guibert.

LES DRAGONS DU LAC : DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

'Qi Gong' signifie maîtrise du souffle et de la force vitale. Nous pratiquons des mouvements lents qui, associés à la respiration et à l'intention, libèrent les blocages. En pratique régulière, le Qi Gong a de nombreux effets bénéfique :
il augmente les capacités physiques, accroît la souplesse, renforce les muscles, les tendons et les articulations, fortifie les organes, améliore la circulation de l'énergie et favorise l'équilibre. La pratique du Qi Gong est extrêmement bénéfique pour la santé par le renforcement des défenses immunitaires

Les cours de Qi Gong sont adaptés et recommandés pour tous, réservez votre place, car il y a du monde pour ce cours extraordinaire ! Quand le temps le permet nous prenons aussi l'énergie du lac.

Venez partager cette activité dynamique avec notre sympathique groupe !

Pour plus d'informations contactez :
lesdragonsdulacbleu@gmail.com
Les cours ont lieu le jeudi matins de 10h45-12h00
à la salle Saint Michel à Paladru.

LE PIN PLEIN AIR : SPORT, BIEN-ÊTRE ET CONVIVIALITÉ POUR TOUS

L'association propose des activités sportives et de loisirs accessibles à tous les habitants, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le Body Combat. Séances les lundis de 18 h45 à 21h00. Pour améliorer sa condition physique en se défoulant dans une ambiance motivante. Renseignements : 06 24 75 59 92

La gymnastique. Deux cours sont proposés : les mardis de 19h00 à 20h00. Les séances comprennent des exercices de coordination, renforcement musculaire, souplesse et relaxation. Les mercredi de 8h15 à 9h15, un cours adapté aux seniors.
Renseignements : 06 75 57 42 88

La randonnée. Rendez-vous chaque lundi à 13h30 sur le parking de la mairie du Pin pour des balades douces et à 13h30 sur le parking du marché de Charavines pour des randonnées de 2 à 3 heures.

La traditionnelle randonnée ouverte à tous se déroulera le 8 mai, avec un départ depuis la salle du Carré d'Ars.

Le Pilates. Les lundis de 17h30 à 18h30 et les mercredis de 9h30 à 11h30. Renseignements : 06 75 04 48 26

Toutes les activités sont encadrées par des intervenants diplômés.

UNE BELLE ANNÉE DE YOGA AVEC L'ASSOCIATION CŒUR DU LAC

L'association Cœur du Lac a vécu une très belle saison de yoga. Les cours, proposés chaque mercredi de 17h30 à 18h45 et de 19h00 à 20h15, ont rassemblé des participants fidèles ainsi que de nouveaux adhérents dans une ambiance toujours chaleureuse et bienveillante.

Tout au long de l'année, les pratiquants ont pu découvrir ou approfondir différentes techniques de yoga, de respiration et de relaxation, favorisant le bien-être physique et mental. Chacun a évolué à son rythme, dans le respect de ses capacités et de ses objectifs personnels.

La convivialité, le partage et la bonne humeur ont été au rendez-vous à chaque séance, contribuant à faire de ces moments hebdomadaires des parenthèses appréciées dans le quotidien de chacun.

L'association remercie chaleureusement tous les participants pour leur confiance, leur assiduité et leur engagement tout au long de l'année.

Nous nous réjouissons de retrouver les adhérents à la rentrée pour une nouvelle saison placée sous le signe du bien-être et du plaisir de pratiquer ensemble.
Contact : 06 58 22 43 43

ÈRE YOGA : LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'association Ère Yoga, présidée par Ève Caous, œuvre pour promouvoir le bien-être, le lien social et l'épanouissement personnel accessibles à tous.

Céline, enseignante de yoga passionnée, met son expérience et son savoir-faire au service de tous les publics.

Formée au Viniyoga, la méthode de Gasquet et le Yoga Nidra, elle propose des séances adaptées aux besoins, aux capacités et aux rythmes de chacun, dans une démarche bienveillante. Elle propose des cours de yoga traditionnels et du yoga sur chaise, apprécié des seniors et des personnes à mobilité réduite.

L'objectif est de retrouver de la mobilité, améliorer sa respiration, réduire le stress et cultiver un mieux-être durable.

Céline propose une expérience sensorielle grâce à la relaxation sonore. Bols tibétains, bols de cristal, gongs et autres instruments créent une atmosphère propice à la détente profonde, au lâcher-prise et au ressourcement.

Basée sur le territoire Voironnais, l'association intervient auprès de publics variés. Ère Yoga souhaite développer des ateliers créatifs, manuels et artistiques favorisant l'expression de soi, la convivialité et le bien-vivre ensemble.

LES NOUNOUS CHOUQUETTES : UN ACCUEIL BIENVEILLANT ET PERSONNALISÉ POUR LES TOUT-PETITS

Créée il y a 13 ans, l'association Les Nounous Chouquettes compte aujourd'hui cinq assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), animées par une même passion pour la petite enfance.

Leur métier consiste à offrir un accueil professionnel, bienveillant et personnalisé, permettant à chaque enfant de grandir, de s'éveiller et de s'épanouir à son rythme, en étroite collaboration avec les familles.

Les professionnelles de l'association s'engagent dans une démarche permanente de formation et enrichissent régulièrement leurs pratiques grâce à des conférences et des formations spécifiques aux enfants.

L'accueil se fait au domicile de chaque assistante maternelle, dans un cadre familial, sécurisé, sécurisant et adapté aux besoins de chacun. En complément, les Nounous Chouquettes se retrouvent deux fois par semaine lors de temps collectifs en matinée qui permettent aux enfants de grandir ensemble, de développer leur socialisation et de partager de nombreux jeux au sein de l'association en lien avec le Relais Petite Enfance.

Au fil de l'année, les enfants de 0 à 3 ans participent à une multitude d'activités : ateliers créatifs, manipulation de semoule ou de pâte à modeler, séances de psychomotricité, chansons et comptines, découvertes à la bibliothèque,

kamishibaïs ou encore promenades dans le village, au Petit Port et au bord du lac.

Dès septembre, de nouveaux bébés viendront rejoindre l'aventure des Nounous Chouquettes qui poursuivront avec enthousiasme leur mission sur le territoire Villages du Lac de Paladru.

Actrices incontournables de la petite enfance, les assistantes maternelles espèrent continuer à accompagner les générations futures dans les meilleures conditions et à faire vivre cette belle aventure humaine au cœur de notre commune de Villages du Lac de Paladru.

ASSOCIATION DE PROMOTION DU PATRIMOINE DE PALADRU

Créée en 2015, elle a pour but de valoriser les éléments du patrimoine autour du lac de Paladru.

Après avoir restauré la chapelle des Trois Croix et écrit un livre-mémoire « Paladru, un village au fil du temps » sur le patrimoine et l'histoire de Paladru, l'association continue à valoriser ce patrimoine par d'autres actions.

Chaque été, l'association organise ainsi autour de la chapelle des lectures musicales début juillet.

L'association a initié un projet de création d'un jeu de société « Le jeu du lac bleu », en collaboration avec l'association « Mémoires de Montferrat » et les communes du tour du lac, pour découvrir en famille ou redécouvrir le patrimoine autour du lac de Paladru en s'amusant. Un prototype du jeu est déjà mis à disposition des clients du bistrot-épicerie « L'Entrelacs » à Paladru. Pour toute information à ce sujet, contacter patrimoine.paladru@gmail.com.

Nous vous retrouvons à la chapelle des trois croix lors des journées européennes du patrimoines les 19 et 20 septembre 2026.
Si vous souhaitez vous investir dans des projets de valorisation de notre patrimoine, venez échanger avec nous lors du forum des associations.

ARS'SCÈNE

Ars'Scène prépare la saison 2026/27

C'est toujours avec le même enthousiasme que les 12 bénévoles s'investissent dans la préparation de la prochaine saison culturelle.

La saison dernière comptait 6 spectacles allant du théâtre au seul en scène, en passant par le spectacle jeune public avec les écoles du tour du lac et une animation musicale. A chaque représentation, le public, fidèle, a suivi les divers choix nous permettant de finir la saison dans de bonnes conditions.

L'aide financière du Conseil départemental, du Pays Voironnais et de la commune Villages du Lac de Paladru a contribué à stabiliser nos finances. Ars'scène peut repartir sans souci pour l'année qui arrive.

Le choix, déjà arrêté, portera sur une variété large de propositions, toujours de qualité dont les spectacles ont été vus par plusieurs bénévoles avant d'être choisis. Cette saison, nous n'aurons pas le concours de la MC2 qui met en suspend sa programmation du spectacle vivant décentralisé.

Dès le 9 octobre prochain la salle du Carré d'Ars vous accueillera et cela jusqu'à la fin avril. Une plaquette en cours de préparation sera diffusée et précisera les dates des spectacles.

Un abonnement de 45 euros sera proposé pour 4 spectacles ce qui en fait un gratuit. Entrée à 15 euros sauf pour la représentation de Serge Papagalli.

Ars'scène participera au forum des Associations le 5 septembre et au forum Seniors qui se tiendra à la salle Pallas le 8 octobre.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver nombreux pour cette nouvelle saison.

SPECTACLE

Dans le cadre des manifestations d'Octobre Rose, Villages du Lac de Paladru vous propose une soirée placée sous le signe de la rencontre, de l'écoute, du partage et du lien humain, en présence de Nans Thomassey, aventurier et co-créateur de l'émission Nus & Culottés.

Une soirée ouverte à tous, mélange de cinéma et dialogues, autour des valeurs de soutien, d'écoute, de partage, de solidarité et de mobilisation portées par Octobre Rose.

Samedi 3 octobre 2026 à 19h30 à la salle du Carré d'Ars au Pin.

Cette soirée présentera un spectacle vivant, moment de création et d'émotion qui placent la relation, l'écoute et le partage au cœur de l'expérience.

Elle se poursuivra avec la projection du film Une autre voix. Une œuvre sensible et inspirante qui interroge notre capacité à créer du lien et à accueillir la différence pour avancer ensemble.

À travers un récit profondément humain, Nans Thomassey et Nabil Qerjij rappelleront combien les rencontres transforment nos regards, nos façons d'être et nourrissent des espoirs.

A l'issue de la projection, un temps d'échange avec le réalisateur permettra de prolonger les réflexions autour de la solidarité, de la confiance et de la force des liens qui unissent.

PORTRAIT DE QUENTIN GIRARD , EXPLOITANT AGRICOLE

Quentin Girard est installé sur la commune depuis une dizaine d'années. Il est exploitant agricole, spécialisé dans l'élevage charolais.

Profondément attaché à notre territoire, il s'investit chaque jour pour faire évoluer ses pratiques, répondre aux attentes du marché local et produire une alimentation de qualité. Il nous dit : « ***l'agriculture d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a quarante ans : nos méthodes ont considérablement évolué, tant sur les plans environnemental, technique que sanitaire*** ».

Il ajoute : « ***malgré ces évolutions, notre métier reste méconnu. Certaines idées reçues ou informations inexactes peuvent entraîner des incompréhensions qui se traduisent par des comportements qui rendent difficile l'exercice de notre activité*** ».

Il est important de rappeler que certaines interventions, comme les épandages, les traitements autorisés, les travaux des champs ou les récoltes, sont indispensables à la conduite des exploitations agricoles. Elles sont réalisées dans le respect de la réglementation et répondent à des impératifs techniques que les exploitants agricoles ne choisissent pas toujours, notamment en raison des conditions météorologiques.

Cette profession fait face à de nombreux défis : des aléas climatiques de plus en plus marqués, des périodes de sécheresse ou d'excès d'eau, ainsi que des dégâts parfois importants causés par le gibier. Ces contraintes rendent le travail plus complexe et plus incertain.

Quentin affirme : « ***pourtant, nous continuons à exercer ce métier avec passion et détermination. L'agriculture participe pleinement à la vie de notre commune : elle contribue à l'économie locale, entretient les paysages qui font l'identité de notre territoire et participe à son attractivité*** ».

« ***Je suis heureux de voir notre commune se développer, accueillir de nouveaux habitants et attirer des visiteurs. Cette dynamique est une richesse pour tous. Elle repose également sur la préservation d'une activité agricole vivante, qui fait partie intégrante de notre patrimoine et de notre cadre de vie*** ».

Nous espérons que ces quelques mots permettront à chacun de mieux comprendre ce métier, ses contraintes et aussi ses engagements. Le respect mutuel et le dialogue sont essentiels pour continuer à vivre ensemble dans les meilleures conditions.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU LAC BLEU

Nos bénévoles sont présents à chaque collecte pour préparer les salles avant l'arrivée de l'EFS et ainsi accueillir les donneurs dans de bonnes conditions. Ils échangent avec les donneurs et font ainsi remonter auprès de l'EFS leurs remarques. Les enfants accompagnant leurs parents sont toujours pris en charge avec des dessins et des jeux.

Au cours de l'année, l'Amicale organise deux événements : une soirée dansante en février et une vente (tombola, buvette, tartes) sur le marché de Charavines en juillet. Les bénéfices permettent d'améliorer la collation des donneurs, de remettre des cadeaux lors d'un premier don, lorsqu'un donneur est médaillé ou aux élèves lors de nos interventions dans les classes.

Dates des collectes 2026
Lundi 14 septembre à Le Pin
Lundi 7 décembre à Charavines

Dates des collectes 2027
Lundi 1 février à Bilieu
Mercredi 28 avril à Le Pin
Lundi 5 juillet à Charavines
Mercredi 8 septembre à Le Pin
Lundi 29 novembre à Charavines

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français comité de Saint Geoire en Valdaine couvre 15 communes dont les villages du lac de Paladru. Nous avons 350 fidèles adhérents et nous espérons toujours augmenter ce chiffre. Chaque année pour le 1er novembre, nous remettons une gerbe au pied de chaque monument.

15 communes pour 18 monuments aux morts. Nous sommes présents pour les cérémonies à Montferrat, le 19 mars pour les anciens d'Algérie et les cérémonies anniversaire pour Célestin Adolphe Pégoud.

Chaque année le dernier dimanche d'avril, nous honorons les déportés, nous changeons de commune et cette année nous étions à St Geoire en Valdaine, le 18 juin commémoration de l'appel du Général de Gaulle à Saint Sulpice des Rivoires.

Bien-sûr, le Souvenir Français est présent à toutes les assemblées générales et cérémonies des communes voisines. Nos porte- drapeaux sont beaucoup sollicités. Notre condition première est de s'occuper des monuments aux morts qui demandent une rénovation et des tombes en déshérence des soldats qui n'ont plus de famille.

Nous devons conserver la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour la France.

A nous le souvenir, à eux l'immortalité

Renseignements :
Alexandre Meunier-Beillard
Président 06 12 13 58 84

L'agenda des festivités 2026 septembre à décembre

SEPTEMBRE 2026		
Lundi 14	**Collecte de sang** (donneurs de sang du lac bleu)	salle Carré d'Ars
Vendredi 18	**Cinéma** (comité des fêtes Le Pin)	salle Carré d'Ars
Samedi 26	**Soirée Zumba Party** (association o cœur des émotions)	salle Carré d'Ars

OCTOBRE 2026		
Jeudi 8	**Forum des Séniors et des aidants** (CCAS Tour du lac, ADMR, Département de l'Isère)	salle Pallas
Vendredi 9	**Spectacle Ars Scène** (association Ars scène)	salle Carré d'Ars
Samedi 17	**Concert orchestre symphonique de Lyon** (comité de jumelage)	salle Carré d'Ars
Jeudi 22	**Concours de belote en faveur du Téléthon**	salle Pallas
Vendredi 23	**Cinéma** (comité des fêtes Le Pin)	salle Carré d'Ars

NOVEMBRE 2026		
Dimanche 8	**Bourse aux livres et aux jouets** (sou des écoles le Pin)	salle Carré d'Ars
Ven 13 ou sam 14	**Spectacle Ars Scène** (association Ars scène)	salle Carré d'Ars
Vendredi 20	**Spectacle Ars Scène** (association Ars scène)	salle Carré d'Ars
Dimanche 22	**Repas des ainés** (CCAS)	salle Carré d'Ars
Les 6, 7, 8 13, 14, 15, 20, 21, 22	**Représentations théâtrales** (les Paladins)	salle St Michel

DÉCEMBRE 2026		
Samedi 5	**Fête de Noël** (comité des fêtes de Paladru)	salle Pallas
Mardi 8	**Illuminations** (comité des fêtes Le Pin)	salle Carré d'Ars
Sam 12 ou dim 13	**Cinéma** (comité des fêtes Le Pin)	salle Carré d'Ars

AVIS DE NAISSANCES LE PIN 2026

Giulia MERMET née le 02/04/2026 à Voiron
Moea BRUNEL née le 24/04/2026 à Voiron

AVIS DE NAISSANCES PALADRU 2026

Lévy JEANTET né le 17/01/2026 à Voiron

MARIAGES LE PIN 2026

M. Pierre DREVET et Mme Claire VAILLANT le 10/01/2026
M. Julien GUILLAUD-BATAILLE et Mme Marion CHAMOUSSET le 30/05/2026
M. Maxime GRANGER et Mme Melanie GENTON-PERESSET le 27/06/2026

MARIAGES PALADRU 2026

M. Frédéric QUINET et Mme Catherine LECHET le 04/04/2026

BEJUI COMBUSTIBLES
Ouvert tout l'été !
écopolaire Fioulnature
ÉCOLOGIQUE
ÉCONOMIQUE
RÉSISTANT AU FROID
FIOUL - GASOIL - GNR
ADBLUE en vrac volucompteur
contact@bejuicombustibles-38.fr
27, route du Plan du Mont - 38630 CORBELIN
Tél. 04 74 88 91 10

VITTOZ MACONNERIE - TP
06.82.15.05.50
ludovic.vittoz@hotmail.fr
Villages du Lac de Paladru

Proxi
HORAIRES
Du lundi au samedi
8h30 - 12h30 15h00 - 19h00
Dimanche & fériés
8h30 - 12h30
Fromage à la coupe
Produits locaux
Produits bigallet
Gaz - Relais Pickup
Fleurs - vêtements - carterie
04 76 32 42 79
24, route de Virieu - 38730 Villages du Lac de Paladru

PLANET'EnR
L'énergie durable
RGE Qualit'Pv
RGE Qualit'Pac
Photovoltaïque - Pompe à chaleur
Borne de recharge - Plomberie - Chauffage
Entreprise éligible aux aides de l'Etat
38730 VALENCOGNE
06 88 60 25 24
relation@planet-enr.fr

RAF'AUTO
Entretien - Réparation - Vente
Pneu - Distribution – Freins
Carte grise – Toutes marques
Vidange boite automatique
Nouvelle adresse à partir de début octobre
240, Rue saint-Michel - 38850 Villages du Lac de Paladru
Raphaël Carre
Tél : 04.76.91.58.51 Port : 06.87.21.21.81
E-mail : raf-auto@orange.fr

Les Jardins du Lac Bleu
Les jardins du lac Bleu 06 36 35 72 06
Entretien et aménagement de vos espaces verts
devis rapide et gratuit
06 36 35 72 06
VITTOZ Matthieu
Paysagiste
740 montée de la Madonne
38730 Villages du Lac de Paladru (Le Pin)

PINXIT
06 64 78 70 12
pinxit.deco@gmail.com
DÉCORATION PEINTURE RÉNOVATION
— pinxitdeco —

GCB
TERRASSEMENT - VRD - MAÇONNERIE - FG BLOC
38 route du Marais
38730 Valencogne
04 74 88 25 39
secretariat@gcb-btp38.fr
www.gcb-btp38.fr
MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
TRANSPORT
FG BLOC

LES INFORMATIONS PRATIQUES

MÉMO SERVICES URGENCES

» **Gendarmerie : 17**

» **Pompiers : 18**

» **Samu : 15**

» **Centre antipoison – Tel. 04 72 11 69 11**

» **Urgence EDF – Tel. 08 10 33 33 38**

MÉMO-SERVICES

» MAIRIE LE PIN
Tel. 04 76 06 63 14
E-mail : villageslacpaladru@vlpaladru.fr
Site : villagesdulacdepaladru.fr
Ouverture au public :
mardi au samedi de 8h30 à 12h00.
- Passeport - CNI aux horaires d'ouverture en prenant RDV sur www.synbird.com/p/2680 ou en appelant la mairie.

» MAIRIE DE PALADRU
Tel. 04 76 32 30 53
E-mail : villageslacpaladru@vlpaladru.fr
Site : villagesdulacdepaladru.fr
Ouverture au public :
du mardi au vendredi de 14h à 17h45
samedi de 9h à 12h.

» BUREAU DE POSTE LE PIN
Tel. 04 76 55 75 18
Ouverture mardi au vendredi
de 9h30 à 12h
samedi
de 9h à 12h

» AGENCE POSTALE PALADRU (04 76 32 31 13)
Tel. 04 76 32 30 53
Ouverture identique à la mairie de Paladru.

» BIBLIOTHÈQUE DE PALADRU
Tel. 04 76 32 45 24 – bib.paladru@paysvoironnais.com
Ouverture : mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 16h à 18h, samedi de 15h à 18h.

» BIBLIOTHÈQUE RENE PELLAT LE PIN
Tel. 04 76 06 98 27 – bib.lepin@paysvoironnais.com
Ouverture : mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, samedi de 10 à 12 h.

» TÉLÉ ALARME :
Le Pin : A. Dubini 06 18 06 51 54
Paladru : E. Caous 07 78 64 73 92

» COVOITURAGE
www.covoiturage-paysvoironnais.com

» SERVICES MÉDICAUX :
- **Cabinet kinésithérapeutes et ostéopathes, Le Pin**
  Charlène Boussion, 07 68 66 58 18
  Laure-Anne Vidaud, 06 41 89 15 13
  Annabelle Souton, 04 76 93 13 21
- **Dentiste :**
  Dr Dragomir, 04 76 38 01 16
- **Diététicien :**
  M Bourges, 06 68 81 31 31
- **Infirmières :**
  Céline Goy, 06 31 31 22 62
  Adeline Ronget, 06 58 48 54 49
- **Médecine chinoise :**
  Virginie Burnet-Merlin, 06 16 02 83 31
- **Orthopédiste :**
  Mariane Ziegler, 04 76 87 77 97
- **Orthophoniste :**
  Maurice Marion, 06 67 68 53 69
  Françoise Font, 07 80 98 87 54
- **Ostéopathe Paladru :**
  Clément Boisdron, 07 60 41 49 05
  Roxane Feret, 06 19 72 41 60
- **Psychomotricienne :**
  Audrey Lovera, 06 10 93 09 26

» ASSISTANTE SOCIALE – Tel. 04 57 56 11 30

» CORRESPONDANT LOCAL DU DAUPHINE LIBÉRÉ
Corinne Gellner – Tel. 06 13 83 09 10

» DÉCHÈTERIE LE PIN (horaires d'été)
Tel. 04 76 66 18 15
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 18h30, samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.

» DÉCHÈTERIE MONTFERRAT
Tel. 04 76 66 18 15
Ouverture : mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h.

» ARCHITECTE CONSEIL CAUE (04 76 32 30 53)
Prendre RDV en mairie de Paladru.

» COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS
Tel. 04 76 93 17 71

» ALLO SERVICE PUBLIC – Tel. 3939
FRANCE SERVICE VALDAINE – 04 56 26 16 26

CHARTE DU CITOYEN RESPONSABLE

- Je taille mes arbres et vérifie leur état de santé en bordure de voie publique.
- Je déneige mon trottoir et gare ma voiture sans gêne pour le chasse neige et les autres usagers, piétons et véhicules.
- Je trie mes déchets et je vais à la décheterie pour tout ce qui ne se jette pas dans les poubelles habituelles.
- Je prends soin des personnes fragiles et, au besoin, j'informe la mairie.
- Je fais travailler les artisans, les commerçants, les agriculteurs et les restaurateurs de proximité.
- Je promène mon chien en respectant la réglementation et je ramasse ses déjections sur les trottoirs.